



Procès-verbal de la **50e assemblée annuelle** des membres du **Club des Trente Inc.** tenue le 27 Janvier 2024 à l'Auditorium de la Polyvalente Bélanger, Saint-Martin.

Présences :

Les administrateurs :

Marcel Élément, prés.

Jasmine Richard

Valérie Bernier, secrétaire

Gaétan Hamel

Jocelyn Pouliot

Guillaume Labonté

Marc Morin

Charles Bolduc

Gilles Cliche

Louis Coulombe

Cédric Gagnon

ainsi que 64 membres du Club des Trente Inc.

1- Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée

Le président, M. Marcel Élément, souhaite la bienvenue à tous les membres présents et déclare l'assemblée ouverte à 13 h 10.

3- Vérification des présences et quorum

Le président nous informe que les 74 membres du Club des Trente présents sont tous en règle et que le quorum est conforme à nos règlements généraux.

4- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Gaétan Pouliot, secondé par Luc Morin, et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

5- Adoption du procès-verbal du 21 janvier 2023

Il est proposé par Guy Rancourt, secondé par Luc Bernier, que le procès-verbal de la 49e assemblée annuelle des membres, tenue le 21 janvier 2023, soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité

6- États financiers 2023

La secrétaire présente les états financiers 2023 à l'assemblée.

7- Prix de la carte de membre 2024

La carte de membre annuelle 2024 est fixée à 500\$.

8- Projet RTBL (3 pointes même côté)

M. Marcel Élément, président fait un retour sur le projet du RTBL. Il n'y a pas eu d'erreur d'abattage pendant la saison 2023. M. Michael Mathieu fait suggestion à l'assemblée que lors d'un abattage une photo du chevreuil devrait être envoyée à notre directeur par texto.

9- Invitation M. Nicolas Bellegarde, Propriétaire d'un chien de sang

M. Bellegarde explique le fonctionnement d'une recherche de gibier blessé avec un chien de sang.

Suite à la présentation de M. Bellegarde, M. Élément, le président, informe l'assemblée que le bureau de direction aimerait accorder un budget sur les recherches de gibiers avec un chien de sang sur le territoire. Après un vote à main levée, les membres présents sont majoritairement favorables à accorder un budget.

10-Rapport des gardiens

M. Marcel Élément fait un compte-rendu du travail effectué par les gardiens durant l'automne 2023. Ils remercient aussi les membres de leurs bonnes collaborations avec eux. Des rappels sont aussi faits à l'assemblée dont voici les principaux :

- Interdiction de bloquer une fourche, les chemins doivent être accessibles en tout temps.
- Fermé les barrières
- Carte rouge d'identification à la vue sur le pare-brise
- Interdiction de circuler en VTT pendant la chasse
- Les appels aux gardiens pour l'abattage d'orignaux a bien été mais celui fait aux directeurs pour les chevreuils un peu moins.
- Propreté du territoire, ramassez vos déchets svp
- Beaucoup de bris de cadenas (vandalisme). Des caméras seront installées à l'année.

11- Nombre de gibiers abattus

94 Chevreuils
7 x 5 pointes et moins 59 x 6 pointes et plus 28 femelles
17 orignaux

13- Questions de l'assemblée

- M. Michael Mathieu demande de permettre l'abattage d'une femelle par un invité sur le territoire.
- M. Steve Bureau demande que les membres associés aient accès à une carte de membre en priorité même s'ils ne résident pas dans une des dix paroisses.

14-Varia

15-Ratification des faits et gestes des administrateurs

Il est proposé par Jean-François Rancourt, secondé par Gaétan Pouliot, de ratifier les actes des administrateurs pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Adoptée à l'unanimité

16-Dissolution officielle des cinq postes pairs des administrateurs

Le président proclame officiellement la dissolution des cinq postes pairs des administrateurs des municipalités suivantes : Saint-Martin, Lac Drolet, Saint-Ludger, Saint-Évariste et La Guadeloupe.

17-A) Nomination du président et du secrétaire d'élections

Il est proposé par Serge Paquet, secondé par Alain Poulin, que Mario Bernier et Valérie Bernier agissent respectivement comme **président et secrétaire d'élections**. Mme Valérie Bernier et M. Mario Bernier acceptent.

Adoptée à l'unanimité

B) Élections des administrateurs aux postes 2, 4, 6, 8, 10.

Administrateur Saint-Martin

Il est proposé par Camil Rancourt, secondé par Yves Poulin que Gilles Cliche soit nommé administrateur de Saint-Martin. M. Gilles Cliche accepte.

Administrateur Lac Drolet

Il est proposé par Jimmy Gagnon, secondé par Marcel Lessard, que Cédric Gagnon soit nommé administrateur de Lac Drolet. M. Cédric Gagnon, accepte.

Administrateur St-Ludger

Il est proposé par Hélène Beaudoin, secondé par Jérôme Morin, que Marc Morin soit nommé administrateur de Saint-Ludger. M. Marc Morin, accepte.

Administrateur St-Évariste

Il est proposé par Gaétan Pouliot, secondé par Marcel Pouliot, que Jocelyn Pouliot soit nommé administrateur de Saint-Évariste. M. Jocelyn Pouliot accepte.

Administrateur La Guadeloupe

Il est proposé par Alain Quirion, secondé par Mario Poulin, que Guillaume Labonté soit nommé administrateur de La Guadeloupe, M. Guillaume Labonté accepte.

C) Élection des officiers par le conseil d'administration réunis en assemblée (prés. et vice-prés.)

D) Présentation des officiers élus par le conseil d'administration réunis en assemblée

Réunis en assemblée, les administrateurs ont élu **M. Marcel Élément**, président et **M. Cédric Gagnon** vice-président pour l'année 2024.

18- Mot du président

M. Élément remercie les membres présents et les invite à revenir l'an prochain.

19-Levée de l'assemblée

M. Marcel Élément président clôt l'assemblée à 15h30.

Adopté ce _____ 2024

Marcel Élément, président

Valérie Bernier, secrétaire